

# PS et cdH scellent l'avenir wallon sans nouveaux impôts

Le gouvernement wallon doit économiser 1,9 milliard en 2015 et 2016.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Après plus de 40 jours de négociations, les présidents du PS et du cdH sont parvenus à s'entendre politiquement sur la direction à donner à la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ces 5 prochaines années.

Sans surprise, le contexte budgétaire a rendu le travail difficile. Pour 2015 et 2016, les économies annuelles seront de l'ordre de 800 millions d'euros en Région et de l'ordre de 150 millions en Fédération. Elio Di Rupo et Benoît Lutgen en font

pourtant la promesse: «Il n'y aura pas de nouveaux impôts en Wallonie». Voilà qui est dit! Mais à côté de cet engagement, les différentes mesures d'économie annoncées vendredi auront forcément un impact.

Coincés par le cadre budgétaire, les négociateurs ont donc dû se débrouiller avec les moyens disponibles pour assurer le redéploiement du sud du pays. Le triptyque Emploi-Formation-Innovation est confirmé et les partenaires de la majorité s'engagent à prendre différentes mesures pour améliorer la compétitivité

des entreprises. Le Plan Marshall 2022 est par exemple maintenu. L'enseignement va également bénéficier de nouveaux moyens, tout comme les universités qui seront re-financées.

Mais à côté de ces engagements, les mesures de rationalisation touchent à peu près tous les départements. Titres-services moins généreux, report d'investissements, non-remplacement de la majorité des départs dans la fonction publique, gel de l'indexation du budget des organismes publics, réflexion sur un

nouveau mécanisme de bonus-logement, abandon de la tarification progressive de l'électricité,...

Il y a un petit goût d'austérité dans la déclaration de politique régionale et communautaire. «Il faut concentrer les efforts», reconnaît Benoît Lutgen.

LIRE EN PAGE 5

**«Il faut concentrer les efforts et recentrer les priorités.»**

BENOÎT LUTGEN  
PRÉSIDENT DU CDH

## L'austérité s'invite dans l'accord wallon

PS et cdH sont parvenus à conclure un accord en vue de former un gouvernement en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Après plus de 40 jours de discussions, PS et cdH sont parvenus à s'entendre sur la direction que doivent prendre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ces 5 prochaines années. Mais «c'était compliqué vu le cadre budgétaire», admet

Benoît Lutgen, le président du cdH. Sans surprise, «c'est ce contexte budgétaire difficile qui a guidé la rédaction de la déclaration de politique régionale».

On le sait depuis le début, les années 2015 et 2016 sont les plus difficiles. Les économies annuelles seront de l'ordre de 800 millions d'euros en Région et de 150 millions en Fédération. Face à ce mur budgétaire, le gouvernement wallon en-

tend d'ailleurs prochainement négocier avec le Fédéral une nouvelle trajectoire budgétaire pour arriver à l'équilibre en 2018. «La Région et la Fédération font l'objet d'une requalification par Eurostat. C'est cela qui crée tous les problèmes budgétaires», nuance Elio Di Rupo.

Le catalogue des horreurs a cependant pu être évité, affirme le président du PS: «Nous bouclons notre accord sans le moindre impôt nouveau». Reste que les économies se font à tous les étages tant au niveau de la Région que de la Fédération. Dans la fonction publique par exemple, sur cinq départs à la retraite, un seul sera remplacé. Le budget de l'ensemble des organismes publics (Forem,

RTBF,...) ne sera pas indexé. Les crédits des cabinets ministériels seront diminués. La Fédération coupera aussi dans les subsides culturels. Toujours par souci d'économies, le

gouvernement wallon va inviter les communes et les CPAS à fusionner. Benoît Lutgen résume la situation: «Il faut concentrer les efforts et recentrer les priorités». La situation pourrait heureusement s'améliorer dès 2017.

Ce chapitre budgétaire surmonté, PS et cdH ont fait avec les moyens du bord. Ils axent leur projet autour de l'emploi, la formation

et l'innovation. De la bouche des négociateurs, ce triptyque est la pièce maîtresse du projet. «Nous devons monter en gamme. La Wallonie ne pourra pas s'en sortir économiquement en produisant les mêmes produits que dans les pays émergents. Il faut renforcer l'excellence dans la manière de produire», explique Paul Magnette.

Le président f.f du PS insiste au passage sur l'importance du climat social. «Nous sommes à un très bon niveau de paix sociale. Il faut la préserver si nous voulons attirer des investisseurs étrangers.»

**«Il faut concentrer les efforts et recentrer les priorités.»**

BENOÎT LUTGEN  
PRÉSIDENT DU CDH

### ENSEIGNEMENT

#### Améliorer l'encadrement

En matière d'enseignement,

outre les efforts sur la formation en alternance, on notera l'engagement de **750 professeurs supplémentaires pour lutter contre l'échec scolaire**. Le tronc commun sera allongé jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire. On relève aussi les projets d'une

**étude encadrée gratuite pour les élèves de primaire**, ainsi que des «expériences pilotes» visant des repas de qualité nutritionnelle à base de produits locaux, à prix modeste, en commençant par les écoles maternelles. Vingt millions d'euros sont prévus pour la

création de **nouvelles places dans les écoles** — avec un financement égalitaire pour les bâtiments scolaires — et 16 millions pour la rénovation des bâtiments. Le PS et le cdH permettent également un refinancement des universités.

## CASTING MINISTÉRIEL

Si le casting se précise, il faudra attendre dimanche voire lundi ou mardi pour connaître les noms des prochains ministres au gouvernement wallon et à celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'arrivée de **Paul Magnette**, l'actuel président f.f. du PS et bourgmestre de Charleroi, à **l'Elysette** semble acquise. Il reste cependant plusieurs questions à trancher. Trouvera-t-on encore au sein de l'exécutif wallon des ministres à double casquette? Lors de la précédente législature, les Wallons Jean-Marc Nollet, André Antoine, Jean-Claude Marcourt et Rudy Demotte occupaient aussi des fonctions ministérielles au sein de la Fé-

dération Wallonie-Bruxelles. Cette double casquette est cependant remise en question depuis quelques semaines. En cas de scission des deux exécutifs, on évoque l'arrivée du socialiste **Rudy Demotte à la ministre-présidence de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Outre les fonctions de chef de l'exécutif, l'ancien ministre-président du gouvernement wallon pourrait se voir confier un gros portefeuille ministériel comme la Culture ou l'Enseignement. Rien n'est cependant décidé. La cdH Marie-Martine Schyns pourrait également rempiler à l'Enseignement.

Au niveau de la Région, le socialiste **Jean-Claude Marcourt devrait continuer à**

**l'Economie**. Paul Furlan et Eliane Tilleux semblent également certains de conserver leur poste de ministre.

Du côté du cdH, c'est toujours très flou. Il n'est ainsi **pas exclu que Benoît Lutgen revienne à Namur** pour s'occuper de l'Emploi. Mais ce n'est pas encore acquis. À défaut de Benoît Lutgen, le cdH pourrait envoyer comme homme fort du parti le Namurois Maxime Prévot. S'il en a les capacités, le bourgmestre de Namur se tâte toujours. Il se dit qu'il préférerait s'occuper de sa ville. Les noms de Carlo Di Antonio (ancien ministre de l'Agriculture) et François Desquesnes (député wallon et bras droit de Benoît Lutgen) circulent également. Quant à André Antoine, l'ancien ministre de l'Emploi et

du Budget, on le dit en partance pour le perchoir du Parlement wallon.

Bref, l'affaire est certainement à suivre. D'autant qu'une surprise n'est jamais à exclure. Il y a quelques années, le cdH avait envoyé Marie-Dominique Simonet, à l'époque directrice du port autonome de Liège.

F.-X.L.

## PLAN MARSHALL/ENTREPRISES

### C'est la politique de relance de ce gouvernement

Sans surprise, les partenaires PS et cdH confirment le **Plan Marshall 2022**. «C'est l'axe principal pour la relance de la Wallonie tout comme la recherche scientifique et les pôles de compétitivité», précise Elio Di Rupo qui insiste sur l'importance de soutenir les start-ups, les indépendants et les investis-

seurs. La mission des **pôles de compétitivité** sera de son côté dopée avec le renforcement d'un volet croissance et internationalisation. Par souci de rationalisation, les activités du pôle Greenwin seront cependant intégrées dans les pôles Skywin et Mecatech. Sans donner plus de détails, Benoît Lutgen et

Paul Magnette promettent «d'améliorer la compétitivité des entreprises et l'efficacité des aides octroyées par les pouvoirs publics». Le gouvernement veut

ainsi maintenir un **cadre fiscal attractif** pour les entreprises en identifiant les **modalités d'allègement du coût salarial** en collaboration avec les acteurs économiques et sociaux via une concertation avec le Fédéral et les Régions. Au niveau des aides économiques, l'exécutif va «**orienter les aides économiques** vers les entreprises les plus intensives en création d'emplois, en innovation et en exportation». Le gouvernement entend aussi encourager la

**SRIW à participer à des fonds internationaux de private equity** afin d'attirer de nouvelles sources de financement en Wallonie. L'action de l'Awex et des aides existantes à l'exportation seront évaluées «*afin d'aboutir à un meilleur ciblage des dispositifs et à un meilleur encadrement international et financier*». En matière d'accès à l'énergie, la Wallonie s'engage à «**maîtriser les composantes régionales des prix du gaz et de l'électricité**».

F.-X.L.

## EMPLOI

C'est la mesure phare de ce gouvernement. Le président du PS Elio Di Rupo insiste beaucoup là-dessus. «Dès le début de la législature, nous allons lancer un **pacte pour l'emploi et la formation**». Ce pacte se fera en collaboration avec le monde entrepreneurial et les représentants des travailleurs, et en étroite synergie avec le monde de

l'enseignement.

À l'instar de ce qui a été décidé pour la Région bruxelloise, la Wallonie proposera un **contrat d'insertion** visant à offrir une première «vraie expérience professionnelle» à chaque **jeune** qui, 18 mois après la sortie de l'école et malgré sa détermination, présente des difficultés à s'insérer sur le marché du travail. La Région wallonne financera à hauteur de 90% le contrat d'insertion orga-

nisé dans le secteur public. Le financement sera de 50% dans le privé.

L'engagement de jeunes peu qualifiés sera en outre encouragé par un **taux de cotisations sociales de 0%** pendant une période déterminée, d'autant plus longue que le jeune est peu qualifié, et de manière dégressive.

Ces mesures parmi d'autres viennent en complément de la garantie jeunesse, tandis que les

aides à l'emploi seront rationalisées.

Le gouvernement mettra parallèlement l'accent sur l'embauche des jeunes dans **les secteurs les plus porteurs et les petites entreprises**.

F.-X.L.

## FISCALITÉ

### Bonus-logement sans doute modifié

Les négociateurs font une promesse: «*Il n'y aura pas de taxes nouvelles en Wallonie ces 5 prochaines années*». Ok! Mais vu le

contexte budgétaire très difficile, surtout les deux premières années de législature, le gouvernement se laisse la possibilité de revoir toute une série de mesures fiscales. Prenons le **bonus-logement**.

L'avantage fiscal lié au crédit hypothécaire dans le cadre de l'achat d'une habitation n'est pas remis en cause pour les

prêts contractés aujourd'hui. L'exécutif se laisse cependant la possibilité de le revoir à l'avenir. «*Nous allons réfléchir à un nouveau mécanisme*», explique Maxime Prévot.

Au niveau des **titres-services**, la chose est entendue. Si la valeur faciale — de 9 euros — n'augmentera pas ces 5 prochaines années, l'avantage fiscal va être réduit d'un tiers.

L'utilisateur qui peut déduire annuellement 150 titres-services aujourd'hui verra la possibilité diminuée à 50.

Si la taxe sur les poids lourds est confirmée et permettra à la Région de rentrer de nouvelles recettes en cours de législature, la Wallonie n'instaurera **pas une taxation kilométrique** sur les voitures.

F.-X.L.

**LOGEMENT****6.000**

En matière de logement, PS et cdH ont l'ambition de créer 6.000 nouveaux logements publics supplémentaires en Wallonie. Maxime Prévot a, lui, surtout insisté pour dire «qu'il n'y aura pas de taxation sur les loyers en Wallonie». Le prochain gouvernement va cependant prévoir un meilleur encadrement. «Il s'agit de mettre en place une grille de référence des loyers. Mais elle sera indicative», explique le bourgmestre de Namur. En matière d'accessibilité à la propriété, il est prévu de permettre l'étalement des droits d'enregistrements chez les jeunes. Le gouvernement va par ailleurs simplifier les primes pour la rénovation. **F.-X.L.**